Dans les Espagnes et dans les colonies espagnoles, les femmes réservent la blonde blanche pour les jours d'apparat, les combats de taureaux, les lundis de Pâques. Le contraste de leur teint, avec la blancheur éclatante de la soie est adouci par les reflets de cette blancheur.

La dentelle a donc aussi ses règles d'application, qu'il n'est pas sans intérêt pour chacune d'étudier et d'observer.

Pour nous, la dentelle sert principalement à orner le costume où elle fait la même fonction que le glacis dans la peinture. On sait qu'on appelle ainsi une couleur posée en *transparence sur une autre couleur ; le fond* recule pour ainsi dire devant les yeux pour prendre une profondeur nuageuse d'un effet superbe.

Cette sensation est surtout perdue quand la robe en est couverte. Cela se fait moins, excepté pour les robes toutes noires ; c'est dommage, c'était joli. Mais les nouveaux costumes ont des manches en guipures noires, blanches ou écrues sur *transparent de soie* de couleur assortie au tissu de la robe ou de nuance différente si celle-ci se retrouve rappelée dans un dessin ou une rayure du tissu. On garnit le corsage de fichus de guipure ; on en fait des cols, des collerettes avec jabots charmants et gais comme l'été. On orne aussi la jupe avec des dés, avec de la guipure posée en long sur transparent soyeux.

Sur les *matinées, sur les belles toilettes de* cérémonie et d'intérieur, on prodigue plus que jamais ses imitations de vieux point de Venise, de Bruges et d'Alençon qui ont si grand air. On imite si bien et l'on copie si heureusement les vieux dessins — qui sont les plus nouveaux — qu'il faut être bien connaisseur pour s'apercevoir de la fraude.

Sortez de leurs cartons toutes vos vieilles *dentelles, mesdames ; garnissez-en vos robes* et vous serez tout à fait dans le mouvement.

Les devants de vestes en vieux point et guipures, ainsi que les collerettes, donnent un air coquet aux robes simples et un regain de jeunesse à celles qui sont un peu fatiguées.

Une nouveauté ravissante pour l'été c'est le tulle brodé en lèze et qu'on appelle dentelle *oriental. Comme il est facile avec cela, qui ne* demande aucune préparation, de monter soi-même une jupe sur un fond de jupe quelconque! Le corsage peut être une blouse de surah ou une veste.

Cette dernière s'ouvrira sur un plastron de dentelle ou de soie appliqué sur un gilet en simple doublure, sans manches. Voici encore une manière de porter les vestes en été sans *avoir trop chaud; ne faut-il pas penser à* tout.

Disons ici qu'on a trouvé une jolie garniture pour les cols et les manches. C'est un ruban n° 5, en velours moire ou satin, que l'on plie en deux et que l'on coud au bord du col et des manches du corsage.

Un petit bout laissé libre à chaque extrémité permet de faire un nœud au col ou aux *poignets. Ce petit nœud à une allure tout à* fait jeune et folâtre.

Pour une toilette d'un air grave, on se contentera d'un simple biais de velours assorti de nuance au costume et d'un ton plutôt foncé. Puisqu'il faut décidément renoncer à la lingerie plate, voilà qui est au moins propre et comme il faut, ce qu'on devrait dire encore plus souvent que coquet.

JEANNE D'ESTÈVE.

Dernière Heure

VOYAGES MINISTÉRIELS

Chauny, 1er juin. — M. Yves Guyot a remis la croix de la Légion d'honneur à M. Joncourt, premier adjoint au maire, ancien conducteur des ponts-et-chaussées. Il a rappelé la belle conduite de M. Joncourt en 1870, où il s'offrit comme otage et fut emmené en Allemagne.

Le ministre a assisté ce soir au banquet qui a eu lieu en son honneur.

Le Hâvre, 1er juin. — Le ministre du commerce a distribué plusieurs médailles d'argent et de bronze aux ouvriers comptant de 30 à 50 ans de services. Un banquet a eu lieu à 6 heures ; il comprenait 200 couverts. Tous les délégués du Congrès télégraphique y assistaient. Un délégué portugais a porté la santé de la France hospitalière.

L'Actualité Scientifique

Le lait. — Procédés de conservation

Le lait est une substance alimentaire de premier ordre ; c'est là un fait qui n'a jamais été mis en doute par personne.

C'est encore le plus économique des aliments, comme cela résulte des chiffres suivants que donne M. Duclaux dans les « Annales de l'Institut Pasteur ».

Voici en effet le prix auquel revient le kilogramme d'azote emprunté à diverses substances alimentaires :

	Prix du kilogramme d'azote
Lait	40 fr.
Fromage de Brie	80
Chair de porc	90
Chair de mouton	100
Chair de bœuf	110
Œufs	150
Bouillon	200

Tous ces avantages donnent au lait dans l'alimentation une place qui ne pourrait que s'agrandir, au double bénéfice du producteur et du consommateur, si le maniement du lait était chose plus facile, et si, entre le moment de la traite et celui où il arrive à destination, il n'y avait pas place pour une foule d'éventualités qui gênent et paralysent en partie le commerce de cette denrée.

Tout d'abord il faut compter avec le rôle que joue le lait comme agent de transport de certaines maladies contagieuses.

En Angleterre, où l'on a, plus qu'en France et sur le continent, l'habitude de consommer le lait sans le faire bouillir, on a saisi sur le fait à plusieurs reprises, des épidémies, dues à cette cause, et les trois maladies principales qu'on accuse les laitiers de distribuer quelquefois à domicile, sont : la fièvre typhoïde, la scarlatine, la diphtérie.

En effet, le lait, qui est un si bon aliment pour les animaux supérieurs, est malheureusement aussi un excellent terrain de culture pour les microbes, dont il nourrit des milliers d'espèces. On peut gêner les ensemencements et les rendre beaucoup moins copieux en lavant, avant la traite, le pis de la vache et les mains du vacher, en recevant le lait dans des vases bien nettoyés, en le refroidissant aussitôt après la traite, avec l'un quelconque des appareils réfrigérants, aujourd'hui usités dans les grandes laiteries.

Avec toutes ces précautions légitimes, et moyennant l'addition, beaucoup moins légitime, d'un peu de carbonate de soude, ou de borax, destiné à saturer l'acide lactique qui se forme si facilement dans le lait, on réussit bien à donner au lait une durée de 24 heures, qui lui permet d'assez longs voyages et des transvasements multipliés ; mais il ne peut aller loin. Le rayon d'approvisionnement de Paris, par exemple, où tout est combiné pour des transports rapides, ne dépasse guère 150 kilomètres, et pendant qu'il y a des contrées entières qui ne savent que faire de leur lait, il y en a d'autres qui ne savent comment s'en procurer.

Il y a bien le lait concentré ou condensé, mais la fabrication n'est qu'une solution incomplète du problème, car elle exige une installation coûteuse et doit opérer sur de grandes quantités de lait faciles à se procurer ; puis, le plus souvent, pour assurer la conservation du produit évaporé, on y ajoute du sucre qui le rend difficilement supportable pour un grand nombre d'estomacs ; et enfin ce lait, modifié dans son goût et dans sa consistance, est loin d'être économique, car si on étendait d'eau ces laits condensés autant que l'indique le prospectus qui recouvre les boîtes, on aurait, non pas du lait naturel, mais du lait mouillé quelquefois de son volume d'eau, et dont le litre est alors payé beaucoup trop cher.

Le véritable problème, celui dont la solution économique serait la plus souhaitable est la conservation du lait en nature. Si dès lors on élimine l'action des antiseptiques, qui sont à rejeter dans l'espèce, il n'y a plus, en fait, d'actions pratiques à mettre en jeu que celle de la chaleur.

Ce n'est pas chose nouvelle. Appert y avait déjà pensé, et il y a une vingtaine d'années, on vendait à Paris, du lait donné comme provenant de la Suisse, enfermé dans des bouteilles closes et conservé par une méthode qui était tenue secrète, mais qui devait être celle d'Appert. Cette industrie paraît n'avoir pas réussi, mais la question s'est réveillée dans ces dernières années et a fait des progrès qu'il importe de connaître.

Les principaux ennemis du lait, ou du moins les plus redoutables, appartiennent à cette tribu encore confuse dont on appelle à peu près tous les membres du nom commun de *bacillus subtilis*.

Tous ces êtres ont pour caractère commun de coaguler le lait sans le rendre acide, en sécrétant de la présure, et de donner des spores très résistantes à la chaleur, pouvant supporter, sans périr, plusieurs heures de chauffage à 100 degrés dans un liquide neutre ou faiblement alcalin comme le lait.

Les nombreux microbes qui rendent le lait acide sont beaucoup moins résistants à la chaleur, et un chauffage à 100 degrés en a facilement raison, tandis qu'il est impuissant à protéger le lait contre les bacilles producteurs de présure.

On sait, en effet, depuis longtemps qu'un seul chauffage à l'ébullition ne suffit pas à préserver le lait. Mais Gay-Lussac, qui avait observé ce fait, avait réussi à tourner la difficulté en faisant bouillir le lait d'abord tous les jours, puis à deux jours de distance. Il n'était pas à ce moment question de microbes, et Gay-Lussac appliquait inconsciemment les procédés de stérilisation discontinue, qui ont fait fortune depuis.

Mais si un seul chauffage est incapable de stériliser du lait en détruisant les germes qu'il contient, on peut au moins lui demander de paralyser ces germes de destruction pendant assez longtemps pour que ce liquide puisse arriver intact dans l'estomac du consommateur. On a préconisé, il y a quelques années, en Allemagne, l'appareil de Thiel pour le chauffage ou la pasteurisation du lait, qui était porté rapidement à 80° par un passage sur une surface métallique ondulée, chauffée par l'extérieur, puis refroidie brusquement à 11° par un réfrigérant entouré de glace.

M. Van Gens a montré qu'un court passage à 80° dans l'appareil de Thiel, faisait tomber de 2,500,000 à moins de 10,000 le nombre de microbes contenus dans un centimètre cube de lait marchand.

Il est évident que les chances de conservation du lait ainsi traité sont d'autant plus grandes que la température de chauffage a été plus élevée, et qu'il y aurait intérêt à la porter toujours à la limite extrême de 107 à 108 degrés, qu'il est inutile de dépasser, si on ne rencontrait pas dans cette voie deux difficultés qui ont probablement la même origine, mais qui restent pourtant distinctes.

La première, c'est que le lait, surtout celui qui a été additionné d'un peu de carbonate de soude, prend, s'il est trop ou trop longtemps chauffé, une teinte brune, non pas par le fait de la caramélisation du sucre de lait, mais par celui d'une modification de la caséine. Cette teinte brune est évidemment une tare commerciale.

En second lieu, le lait ainsi chauffé prend cette saveur bien connue de *lait cuit*, saveur un peu plus fade que celle du lait naturel, que le consommateur n'aime pas à trouver dans le lait qui vient de chez le marchand, et devrait cependant regarder comme une preuve d'absence de tout danger, au point de vue, par exemple, de la présence de bacilles tuberculeux actifs dans ce liquide.

On ne sait pas bien encore à quoi est due cette saveur.

Il semble cependant que ce soit un phénomène brusque comme le serait une coagulation survenant à une température déterminée. Ce qui est d'accord avec cette hypothèse, c'est que le lait n'a plus au microscope la constitution qu'il avait avant le chauffage ; les granulations de caséine, au lieu d'y être d'une finesse telle *qu'elles sont presque invisibles, y prennent* un peu l'aspect de grumeaux, encore gélatineux, mais plus volumineux qu'avant. Le lait n'a plus tout-à-fait la même *fluidité* et a pris quelque chose de plus visqueux.

Quoi qu'il en soit de cet inconvénient et de ses causes encore obscures, cette industrie du lait stérilisé complètement par un chauffage convenable semble devoir s'implanter sérieusement chez nous. On trouve depuis quelque temps dans le commerce des boîtes de fer blanc renfermant un litre de lait qu'un chauffage à température élevée protège contre les microbes, et qui supporte quinze jours et un mois de séjour dans une chambre habitée, sans tourner quand on le fait bouillir ensuite. Le lait peut donc voyager, séjourner dans un entrepôt, attendre chez le marchand ou le consommateur, le moment où on en a besoin. Il a pu même être envoyé au Brésil et dans nos colonies, et alimenter nos malades dans nos hôpitaux du Tonkin et de la Cochinchine.

En résumé, cette nouvelle industrie dont il faut souhaiter la prospérité, semble destinée à amener, au consommateur le lait à un prix supérieur tout au plus de 15 à 20 centimes par litre au plus sur place, c'est-à-dire à un prix moitié environ de celui auquel les Parisiens consentent à payer le lait, quand ils veulent se donner l'illusion de compter sur sa pureté.

H. de ZAU.

Chronique du Sport

SOCIÉTÉ HIPPIQUE FRANÇAISE

Concours de Lille 1890. — Esplanade de la Citadelle, le dimanche premier juin 1890. — Prix Internationaux. — Deuxième division. — Chevaux de trait attelés à toutes espèces de voitures propres à ce genre de service.

Première catégorie. — Attelages à quatre chevaux

Prix : *Fritz, Garçon et Bellotte*, à M. Grymonpré-Delebart. — Camion.

Deuxième catégorie. — Attelages à deux chevaux

Prix : *Néron* et *Faro*, à M. Camille Bériot. — Camion.
— *Bichette* et *Sarah*, à M. Ch. Carron. — Camion.
— *Louise* et *Fanny*, à M. Ovigneur frères. — Calandre.
— *Turco* et *Négrillon*, à M. Paul Lecour. — Calandre.
— *Mascotte* et *Louisette*, M. Georges Potié. — Fourragère.
— *Marengo* et *Tambour*, à M. Jules Deneuville. — Camion.
Flots : *Sophie* et *Bijou*, à M. Grulois fils, — Chariot.

Troisième catégorie. — Attelages à un cheval

Prix : *Coquette*, à Mme Gustave Toussaint, — Chariot.
— *Bijou*, à M. Decroix. — Camion.
— *Tambour*, à M. Tilloloy. — Tombereau.
— *Caroline*, à M. Ochin-Houzé. — Chariot.
— *Morue*, à M. Carron. — Chariot.
— *Fanny*, à M. Steverlynck-Leplus. — Camion.
— *Bool*, à M. J. Walbeck.
— *Miss*, à M. H. Houzet. — Camion.
— *Negro*, à M. Carlier. — Tombereau.
— *Cadette*, à M. Descamps-Longhaye et Rogez. — Camion.
— *Sergent*, à M. Carlier. — Tombereau.
— *Jules*, à Arthur Lefebvre.
Flots : *Roméo* à M. Tilloloy. — Tombereau.
— *Mouton*, à M. Tilloloy. — id.

Le concours du prix de Consolation n'a pas eu lieu.

Prix Couplés créés

Chevaux d'armes inscrits sur les contrôles des régiments stationnés dans la circonscription et montés par des officiers de cavalerie de ligne, de réserve, de cavalerie légère, ou d'armes spéciales, en uniforme.

Deux tours de la piste. — Huit obstacles au moins.

Durée du parcours : 3 minutes

Poids : Chevaux de 4 ans, 65 kil. — Chevaux de 5 ans et au-dessus, 70 kil.

Prix : *Songstress*, M. Le Villain, capitaine, au 19e chasseurs et *Floreal*, M. Lefebvre, sous-lieut., au 4e cuirassiers
— *Citadin*, M. de Givré, commandant, monté par M. Lefebvre, s.-lieut., au 4e cuirassiers et *Gertrude*, M. Huguet, s.-lieut., au 4e cuirassiers.
Flots : *Violette*, M. du Bos, lieut., au 3e chasseurs, montée par M. de Laborie, lieutenant et *Aisance*, M. Corberon, s.-lieut., au 3e chasseurs, montée par M. de Corny, sous-lieutenant.
— *Altière*, M. Langlade, lieut., au 3e chasseurs, montée par M. Herreng, s.-lieut. et *Violette*, M. du Bos, lieut., au 3e chasseurs, montée par M. de Laborie, s.-lieut.

Sauts d'Obstacles. — Première division. — La Coupe. — Prix extraordinaire.

Chevaux de tout âge et de toutes nationalités, montés par des cavaliers portant l'habit rouge, la culotte, les bottes et le chapeau *à haute forme, ou le bouton d'un équipage de* chasse à courre connu.

Prix unique : 1,000 francs.

100 francs à chacun des cinq chevaux classés à la suite du gagnant.

Distance : 3 tours de la piste. — 12 obstacles. — Durée de l'épreuve 4 m. 10.

Poids : Chevaux de 4 ans, 65 kilog. — Chevaux de 5 ans et au-dessus, 70 kilog.

1er prix : *Fin de siècle*, à M. le comte de Lastic.
2e, *Bouncer*, à M. Gustave Wattinne fils, monté par M. Parrot.
3e, *Darling*, à M. Siméon.
4e, *Graziella*, à M. Siméon.
5e, *Toreador*, à M. de Premonville, monté par M. Lefebvre.
6e, *Nitouche*, à M. de Julienne d'Arc.
Flots : *Snowdon*, à M. Dietus, montée par M. Mark Ward.
— *Paddy*, à M. Michaud, montée par M. Siméon.
— *Alésia*, à M. le comte d'Ideville, montée par M. A. Deville.

Courses Vélocipédiques

Dimanche 8 juin, auront lieu à Lille, les Courses Vélocipédiques organisées par le Véloce-Club Lillois, sous le patronage de la Municipalité.

Programme :

Première course locale. — Deuxième course départementale (bicycles Juniors). — Troisième course régionale (Tricycles). — Quatrième course départementale (Bicycles juniors). — Cinquième course grande internationale (Tricycles). — Sixième course (Bicycles Juniors). — Septième course régionale, (Bicycles Seniors). — Huitième course internationale pour enfants âgés de moins de treize ans. — Neuvième course, grande internationale (Bicycles). — Dixième course, consolation.

***

C'est le dimanche 29 juin qu'aura lieu, sur l'hippodrome du Bois de la Deûle, la « troisième réunion » des courses de Lille.

Les récompenses à distribuer comprennent : Prix du Parc (2,000 fr.) ; Prix spécial (1,000 f.) Prix de la Société d'encouragement (3e série, 3,000 fr.) ; Prix de la Ville de Lille (handicap 3,000 fr.) ; Prix de Belleue (steeple-chase militaire, 3e série).

Les engagements sont reçus jusqu'au 24 juin. Toutefois, pour le prix de la Ville de Lille, ils cesseront le mardi 17 juin.

***

La société l'*Avenir du Vieux Lille*, a pris part dimanche, en division supérieure au concours de gymnastique d'Amiens.

Elle a remporté le 2e prix de course ; le 3e prix de section et le 3e prix en mouvements spéciaux.

La Société réserve pour mardi aux membres qui ont remporté ces prix, une brillante réception. Nous félicitons les vainqueurs de leurs succès.

Courses à Chantilly

Paris, 1er juin. — Résultats :

Prix de Danau
1. Dauphin ; 2. *Aérolithe* ; 3. *Prétendant*.

Prix du chemin de fer du Nord
1. Meilleur ; 2. Ghillie Callum ; 3. Alouette.

Prix de Gouvieux
1. Le Négus ; 2. Mirabeau ; 3. Carmosine.

Prix du Jockey-Club
1. Heaume ; 2. Mirabeau ; 3. Fitz Roya.

CHRONIQUE REGIONALE

Mouvement administratif. — *Le Paris* publie la nouvelle suivante que nous reproduisons sous réserve :

On annonce que M. Pointu-Norès, préfet de l'Hérault, vient d'être appelé à Paris pour conférer avec M. Constans, ministre de l'intérieur. Il va prendre la préfecture du Nord, et M. Vel-Durand irait le remplacer à Montpellier.

La journée de 12 heures. — M. Maulion, procureur général à Douai, vient d'adresser aux *procureurs* de son ressort une circulaire dans laquelle il les invite ainsi que leurs auxiliaires à faire observer strictement les dispositions de la loi du 9 septembre 1848. On sait que, d'après cette loi, la durée de travail ne doit pas excéder 12 heures par jour.

Toute violation de la loi sera poursuivie et réprimée avec la plus grande fermeté.

Les Agriculteurs de France. — M. Stanislas de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville, a légué à la Société des agriculteurs de France une somme de 100,000 francs dont les revenus doivent être employés, tous les ans, à publier un almanach agricole à bas prix.

Conformément aux intentions du généreux donateur, la Société a ouvert un concours à la suite duquel elle a reçu de nombreux manuscrits.

Le premier prix (3,000 fr.) a été décerné à MM. J. Leconte et de Senneville, conseillers référendaires à la cour des comptes.

Le deuxième prix (1,500 fr.) a été donné à M. Alfred Grimbert, instituteur primaire à Divion (Pas-de-Calais).

Le troisième prix (500 fr.) a été enfin attribué à M. Eloire, vétérinaire à Caudry (Nord).

Congrès des brasseurs. — Le Congrès des brasseurs français s'ouvrira aujourd'hui dans la salle du Conservatoire.

Le nombre des brasseurs qui ont donné leur adhésion, est très élevé, et tout fait prévoir le plus grand succès pour ce congrès.

Les brasseurs qui désireraient y prendre part, peuvent encore se faire inscrire chez M. G. Vandamme, 65, rue de la Vignette à Lille.

Une éclipse de soleil. — Une éclipse annulaire de soleil, partielle en France, aura lieu le mardi 17 juin prochain, à 10 h. 7 du matin.

Ce rare et curieux phénomène astronomique captive toujours l'attention de tout le monde.

L'aspect du soleil pendant l'éclipse centrale aura en France la forme d'un croissant.

Chronique locale

ROUBAIX

La Réception officielle de Ch. Gounod

La réception officielle faite au maître Ch. Gounod a eu lieu hier et a donné lieu à une *grande solennité*. Le temps s'était heureusement mis de la partie et tout ce qui avait été projeté a pleinement réussi.

A onze heures et demie, les sociétés instrumentales et chorales se forment en cortège, boulevard Gambetta, en face de l'Hippodrome pour se rendre vis-à-vis de l'Hôtel-de-Ville où aura lieu l'exécution du chœur de Faust et la présentation au maître des présidents, vice-présidents, et secrétaires des sociétés présentes.

A midi 5, M. Charles Gounod arrive à la mairie accompagné de M. Koszul, celui-ci présente le maître qui lui souhaite la bienvenue.

MM. P. Destombes, Vinchon et Paul Wattine, adjoints au maire étaient présents.

A midi vingt minutes, le cortège qui a suivi le Boulevard Gambetta, la Place de la Liberté et la Grande-Rue, débouche sur la Grande-Place dans l'ordre suivant :

L'*Union des Trompettes*, l'*Abeille*, la *Cigale*, la *Solidarité*, l'*Union des Chasseurs*, l'*Aurore*, l'*Espérance*, l'*Union Lyrique*, la *Fanfare de Beaurepaire*, *Cheval Nadaud*, la *Cœcilia*, la *Fanfare Delattre*, les *Mélomanes*, l'*Avenir*, la *Concordia*, l'*Union des Travailleurs*, l'*Alliance Chorale*, *Grande Fanfare*, la *Lyre Roubaisienne*, la *Grande Harmonie*.

Toutes ces sociétés se rangent devant le perron de la Mairie, puis la Grande-Harmonie et les choristes de toutes les sociétés chorales se placent au milieu pour l'exécution du chœur de Faust.

C'est le sympathique directeur de l'école Nationale de Musique, M. Koszul, qui dirige.

Charles Gounod, MM. Julien Lagache, les adjoints cités plus haut et M. G. Sayet sont sur le balcon de l'Hôtel-de-Ville.

La foule est immense sur la Grand'Place, le silence devient général lorsque M. Koszul donne le signal du chœur.

L'œuvre immortelle de Gounod a été interprétée d'une façon magistrale.

Le maître lui-même applaudi vigoureusement.

Après l'exécution, tous les présidents vice-présidents et secrétaires des sociétés, sont présentés à l'illustre maître par M. Koszul.

Charles Gounod a pour tout le monde un mot aimable ; lorsqu'on lui présente l'*Union des Travailleurs* il s'écrie : je vous félicite, messieurs, c'est une belle devise que la vôtre.

Outre la présentation des sociétés que nous avons nommées plus haut, il faut ajouter :

La Société artistique de Roubaix-Tourcoing, l'Union artistique et Littéraire et la Commission de l'École Nationale de musique.

M. Koszul offre ensuite à Ch. Gounod deux immenses et superbes couronnes, l'une de roses et lilas blanc, deux grandes branches de palmier la traverse.

Cette couronne est offerte par l'Union artistique et littéraire et la Commission de l'Hippodrome, l'autre, de roses blanches et roses, offertes par les sociétés musicales de Roubaix.

En offrant ces couronnes, M. Koszul prononce le discours suivant :

Cher Maître,

Je suis heureux de saluer, à Roubaix, le grand maître de l'École Française.

Tout ce qui s'intéresse à l'art depuis l'École de musique jusqu'à la plus modeste société, peintres, sculpteurs, architectes, tous, par la manifestation à laquelle vous venez d'assister, vous vous témoignent des sentiments de légitime admiration et de sincère affection que le nom de Gounod nous inspire, car vous êtes non-seulement grand mais bon, ce qui est meilleur.

En venant à Roubaix, vous avez donné un encouragement à notre jeune orchestre et à son directeur. En son nom et au mien, Maître, merci d'être venu.

Les sociétés musicales réunies, les sociétés artistiques et littéraires vous prient de recevoir ces couronnes comme un faible hommage de leur admiration.

A ces paroles dites avec beaucoup de sentiment, M. Gounod a répondu :

Messieurs,

Je ne veux fatiguer ni vos oreilles ni votre temps, ni mes poumons à vous faire un long discours. Je veux simplement vous exposer combien je suis profondément touché de la belle manifestation que vous avez organisée en mon honneur.

Lorsque vos sociétés ont défilé devant moi, j'ai principalement remarqué le titre de l'Union des Travailleurs. C'est que ce mot dit tout : le travail, en effet, égalise toutes les situations.

Moi qui vais avoir tantôt 72 ans, je puis me dire ancien travailleur. C'est à l'âge de douze ans que j'ai commencé à travailler. J'ai eu des moments difficiles à passer, mais le spectacle consolant auquel je viens d'assister me fait oublier les instants pénibles et change les blessures que j'ai reçues en joies. Ma carrière aujourd'hui, devant une fête aussi belle se reverdit et me rajeunit.

Je vous adresse donc mes remerciements pour cette magnifique manifestation. Je remercie M. le Maire de Roubaix d'avoir daigné me donner la présidence dans cette assemblée et je dis merci à chacun de vous en particulier et à tous en général.

Tous ont acclamé d'enthousiastes ces chaleureuses paroles et l'ont s'est retiré vivement ému.

La Grande Fanfare a ensuite exécuté la *Marseillaise* et des *cris de* : Vive Gounod ont retenti, puis spontanément les musiciens et le public ont entonné un vivat vigoureux.

M. Gounod a remercié et félicité avec beaucoup de chaleur les musiciens et la foule.

Le soir, après le concert, un diner a été offert par M. Koszul à M. Gounod et aux artistes parisiens qui ont donné leur concours à la fête musicale de l'Hippodrome.

LE FESTIVAL GOUNOD

Le festival Gounod est un événement qui marque dans les annales artistiques de Roubaix : en même temps qu'il aura été pour l'illustre maître l'occasion d'un nouveau triomphe, après ses triomphes sans nombre, il affirme la vitalité de l'orchestre symphonique dont le regretté Clément Broutin a été l'intelligent et dévoué créateur.

M. Koszul, son digne successeur est en même temps le continuateur zélé de son œuvre ; il consacre à la symphonie tous ses soins, sa haute compétence et, bien secondé par les professeurs de l'École nationale de musique, auxquels il convient d'adresser ici de chaleureuses félicitations, il est arrivé à organiser le magnifique concert dont nous sortons ravis et enthousiasmés.

Et, nous pouvons le dire avec une fierté légitime, cet orchestre appartient bien à Roubaix, car constitué avec les seuls éléments que produit la ville il a pu aborder cette exécution redoutable sans faire aucun emprunt, les instruments à cordes ont une sûreté d'attaque, une légèreté d'archet, un entrain tout à fait dignes d'éloges ; de leur côté les petits cuivres, les basses et les bois ont su se fondre dans l'ensemble, s'effaçant à propos ou donnant, suivant les nécessités de l'orchestration symphonique.

Après *Gallia* dont nous parlons plus loin, la *Symphonie en ré* était la partie capitale de cette belle audition. Ecrite dans la coupe des symphonies de Beethoven, cette page magistrale possède le tour mélodique particulier à Gounod ; l'*Allegretto* moderato, particulièrement remarquable, doit donner dans la pensée de l'auteur l'illusion d'une patrouille inquiète, arrivant à petits pas, voyant tout calme, elle s'en retourne lentement. L'effet est charmant.

Dans cet allegretto moderato, nous remarquons aussi une rentrée en style fugué que l'orchestre a rendu avec une grande vigueur.

Le Scherzo est très gracieux, particulièrement dans le trio, charmante mélodie avec un accompagnement uniforme des altos, du meilleur effet.

Le finale est d'un brio étincelant ; la phrase mélodique du début est séduisante, puis vient un allegro brillant où les sonneries et les rentrées des cuivres alternent et tiennent l'auditeur sous le charme.

Le concerto pour piano pédalier est une innovation pour les concerts roubaisiens ; avec un développement symphonique qui fait encore ressortir la virtuosité de l'artiste, l'auteur a écrit pour cet instrument divers morceaux qui ont mis en pleine lumière le talent fin et délicat de l'interprète.

Le piano pédalier est un instrument composé de deux pianos superposés. Sur le clavier inférieur Mme PALICOT joue avec les pieds avec la même dextérité que ses doigts agiles courent sur le clavier supérieur ; son talent est remarquable et les auditeurs lui ont fait l'accueil qu'il méritait, c'est-à-dire qu'ils ont applaudi à tout rompre la charmante virtuose.

Dans ce concert la partie la plus importante est l'adagio, dont la phrase principale est réellement superbe.

La *danse roumaine*, pour le même instrument, a un tour particulièrement original, la mélodie y est développée par les clarinettes et flûtes jouant à l'octave, ce qui donne au caractère bizarre à cette composition.

La marche religieuse met en relief toutes les ressources des cordes, toutes les richesses de l'orchestration que Gounod possède supérieurement.

La première phrase est pour les bassons et clarinettes, puis survient comme deuxième sujet une ravissante mélodie à l'unisson pour toutes les cordes, la partie de harpe a été magistralement jouée sur le piano par M. Koszul.

L'entr'acte de la *Colombe* nous fait entendre une musique douce, caressante et sérieuse ; cet entr'acte est une page exquise, pleine de charme poétique et de tendresse.

La *Marche funèbre d'une marionnette* est un petit poème burlesque : la marionnette est blessée à mort, on procède à ses funérailles. Le basson et la clarinette jouent une marche funèbre en titubant ; un délicat *staccato* indique l'arrivée d'un clergé microscopique, puis vient la station obligatoire chez le marchand de vin, le piston se charge d'exprimer les sanglots bruyants des assistants, les propos des croquemorts, enfin le malheureux petit fantoche tombe dans la fosse.

L'orchestre symphonique a rendu cette amusante et spirituelle fantaisie avec beaucoup d'originalité.

Que dire de *Gallia* ! Après une entrée instrumentale sur le mode mineur, les chœurs débutent par des phrases coupées, exprimant la solitude de Jérusalem ; le ton en est plaintif et touchant, la musique rend bien la douleur *qu'inspirent les malheurs de la cité sainte*, puis vient une cantilène merveilleusement chantée par Mlle Montalant dont la voix domine les masses chorales dans le final d'une puissance instrumentale achevée.

M. Auguez est un baryton d'une puissante envergure, il a détaillé le *Vallon* avec un sentiment exquis ; son succès a été tel qu'il a dû bisser l'air de *Jésus de Nazareth*.

Le duo : *D'un cœur qui t'aime dans lequel* l'orchestre était dirigé par M. Koszul et le piano tenu Charles Gounod a été pour Mme de Montalant et M. Auguez un véritable triomphe, le public a absolument voulu l'entendre une seconde fois.

On remarquait dans la salle, M. le préfet du Nord et Mme Vel-Durand, M. le Maire et les adjoints ; toutes les notabilités musicales de la Ville et un essaim de dames aux toilettes fraîches et printanières.

Demain M. Gounod assiste au banquet de l'Union artistique et littéraire.

LIONEL.

Les Régates

Les régates favorisées par un temps superbe, ont obtenu un plein succès. Une foule considérable avait envahi les deux rives et suivait avec intérêt la lutte des sociétés Françaises et Belges qui se disputaient les premiers prix.

Disons avant tout que les honneurs de la journée ont été pour les équipes calaisiennes qui ont obtenu les premiers prix dans les courses de seniors. Voici d'ailleurs les résultats définitifs.

On peut évaluer à plus de 10,000 le nombre des personnes qui se pressaient sur les deux rives du canal et qui ont applaudi les canotiers.

Pendant les courses la « Fanfare du Blanc-Seau » et l' « Union des Trompettes de Roubaix » ont joué plusieurs morceaux de leur répertoire qui ont été très goûtés du public.

Le jury était ainsi composé : MM. Vernesch, président du Sporting dunkerquois, Dehon, délégué de l'Union nautique de Valenciennes Ch. Walbecq, vice-président du Sporting-Club d'Armentières, Berrier président de l'Union nautique Calais, Dedryver délégué du Club nautique de Gand, Deschepper secrétaire des Régates gantoises. Caron délégué de l'Aviron de Roubaix.

MM. Dufresnes, président de la Fédération des sociétés du Nord de la France, L. Bertrand, vice-président du Club Nautique. Trois Étoiles, Léon Duthoit, stater du Club Nautique Trois Étoiles.

Voici le résultat des courses :

Première course. — Yoles-gigs (Juniors) deux avirons en pointe. — Parcours : 1.200 mètres, 2 virages.

1er prix : Une médaille en vermeil et 75 fr. — 2e, une médaille en argent et 40 fr. — 3e, une médaille en bronze.

1er Pif-Paf du Sporting-Club d'Armentières 5 m. 45 s. 1/2. — 2e, Fricoteur de l'Union nautique de Valenciennes, 5 m. 48 s. — 3e, Y à rien du Sporting Dunkerquois, 5 m. 49 s — 4e, Congo du Cercle de l'Aviron de Roubaix, 5 m. 50.

Deuxième course. — As et Skiffs (Juniors). — Parcours : 1.200 mètres, 2 virages.

1er prix : Une médaille en argent et un objet d'art, don de M. Hazebrouck, maire de Tourcoing. — 2e, Une médaille bronze et 20 francs. — 3e, une médaille en bronze.

1er, Boule de l'Union nautique de Valenciennes, 5 m. 38 s. — 2e, Rat d'Eau, du Cercle des Régates Gantoises, 5 m. 40.

A cette course Cosette, du Club nautique de Gand n'a pas concouru.

Troisième course. — Yoles-gigs (Seniors) deux avirons en pointe. — Parcours : 1.200 mètres, 2 virages.

1er prix : Une médaille en vermeil et un objet d'art. — 2e, une médaille en argent et 50 fr. — 3e, une médaille en bronze.

1er, Myosotis de l'Union Nautique de Calais, 5 m. 37 s. — 2e, Debris, Club Nautique de Gand, 5 m. 50 s. — 3e, Fricoteur, de l'Union Nautique de Valenciennes, 5 m. 52 s.

Quatrième course. — Périssoires. — Parcours : 1.200 mètres. 2 virages. — 1er prix : Une médaille en argent et une carabine, don d'un membre d'honneur. — 2e, Une médaille en bronze et 20 francs. — 3e, Une médaille en bronze.

Cette course a été des plus intéressantes ; elle a donné les résultats suivants :

1er, Rat d'Eau, du Cercle des Régates Gantoises, 6 m. 54 s. — 2e, Lassitude, de l'Union nautique de St-André, 7 m. 1 s. — 3e, Persévérance du Sporting Club d'Armentières, 7 m. 12 s.

Cinquième course. — Yoles-Gigs (Juniors) quatre avirons en pointe. — Parcours : 2.400 mètres, 4 virages. — 1er prix : Une médaille en vermeil et 2 vases de Sèvres, don de M. Carnot, président de la Républ-que. — 2e, Une médaille en argent et 75 francs. — 3e, Une médaille en argent et 40 francs.

1er prix : Rayon Rouge, du Club Nautique de Gand, 10 m. 55 s. — 2e, Hamlet, du Cercle de l'Aviron de Roubaix, 11 m. 10 s. — 3e, En Retard, du Cercle des Régates Gantoises, 11 m. 14 s.

Sixième course. — As et Skiffs (seniors). — Parcours : 1.200 mètres, 2 mètres. — 1er Prix, Une médaille en argent et un objet d'art. — 2e, Une médaille de bronze et 30 francs. — 3e, Une médaille en bronze.

1er Prix. — Quand même, du Cercle de l'Aviron de Roubaix, 5 m. 28 s. — 2e, Val'Ancienne, de l'Union Nautique de Valenciennes, 5 m. 39 s. — 3e, Rat d'Eau, du Cercle des Régates Gantoises, 5 m. 43 s.

Septième courses. — Yoles-Gigs (seniors) quatre avirons en pointe. — Parcours : 2,400 mètres, 4 virages. — 1er prix : Une médaille en ver. offerte par la Fédération des Sociétés Nautiques du Nord de la France et 200 francs, don de M. Julien Lagache, Conseiller général et Maire de Roubaix. — Une médaille en argent et 100 francs. — Une médaille en argent et 50 francs.

1er Prix — La Retraite de l'Union Nautique de Calais, 10 m. 13 s. — 2e, Rayon-Rouge du Club Nautique de Gand, 11 m. 07 s. — 3e, En retard, du Cercle des régates Gantoises, 11 m. 34 s.

Hamlet du Cercle de l'Aviron de Roubaix n'a pas concouru, un membre de l'équipe s'est trouvé indisposé au moment de la course.

Huitième course. — Périssoires à obstacles. — Parcours : 600 mètres, 1 virage. — Une médaille en argent et 15 francs. — Une médaille en bronze et 10 francs.

1er prix. — Persévérance, du Sporting Club d'Armentières. — 2e, Rat d'Eau du Cercle des régates Gantoises.

En somme brillantes régates dont tout le succès revient aux organisateurs principalement à MM. H. Lionville, A. Duthoit et G. Lemaire.

V. L.

Une rixe. — Un rapport a été dressé contre le sieur Jules Floury, ouvrier mécanicien, demeurant rue des Arts, pour injure contre le sieur Léon Bellot, cabaretier, rue Watt ; ils se sont pris de querelle et en sont venus aux mains, à l'angle des rues de l'Alouette et du Grand Chemin.

Menaces. — Hier à midi, l'agent Poissonnier vit sortir trois individus de l'établissement M. Alfred Motte et prendre la fuite. Il s'informa chez le concierge et apprit qu'ils s'étaient introduits dans l'établissement et qu'ils avaient menacé le concierge de le battre.

Chiens en fourrière. — Il a été mis samedi 14 chiens en fourrière et 3 contraventions ont été dressées contre les propriétaires.

Ivresse et vagabondage. — Le sieur James Smith a été trouvé ivre mort sur la Place Nadaud n'ayant aucun papier. Il a été conduit au dépôt.

Rapport a été dressé contre lui pour ivresse et vagabondage.

Incendie. — Un feu de cheminée s'est déclaré hier soir à 8 heures, chez M. Alphonse Delsalle, 8, rue Charlemagne ; avec l'aide des voisins il a été éteint de suite.

Les dégâts sont insignifiants.

TOURCOING

Médailles commémoratives. — Des médailles commémoratives du festival des 25 et 26 mai ont été remises aux sociétés qui y ont pris part ainsi qu'à chacun des délégués.

Nécrologie. — Notre concitoyen, M. Ernest Beulque, vient d'être cruellement frappé dans ses plus chères affections par la mort de sa femme décédée, dimanche matin, jeune encore, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Nous adressons à M. Beulque et à sa famille, l'expression de notre sympathie attristée.